



Arreter lease d'un véhicule suite à une expatriation

Par **adot**, le **10/06/2008** à **23:05**

Bonjour,

J'ai actuellement un vehicule en location longue durée (lease) en tant que particulier. Je pars à l'étranger en detachement avec mon entreprise dans un mois et j'ai besoin d'arrêter la lease avant terme (contrat initial de 3 ans, 12 mois écoulés).

Le concessionnaire me propose une reprise de mon véhicule mais avec 5000 euros à ma charge.

Y'aurait-il des protections de consommateur dans le cas d'une mutation professionnelle qui nous permettrait d'exiger les conditions de fin de contrat, (concessionnaire s'engage à la reprise du véhicule au prix argus = 20000 euros dans ce cas ce qui ne laisserai que 1000 euros a ma charge) ?

Merci d'avance de votre conseil.